

Les sujets évoqués en conseil municipal du 1er mars 2011

Etude du Compte de Gestion 2010

Le conseil municipal examine l'ensemble du compte de gestion, pour le budget communal et pour le budget annexe «Eau et Assainissement». Le compte de gestion pour les budgets de la commune et de l'Eau-Assainissement est approuvé à l'unanimité.

Approbation du Compte Administratif 2010 du Budget de la commune

- En section de fonctionnement, les dépenses se sont élevées à **925 859,63 €** et les recettes à **1 246 689,12€**, ce qui génère un excédent de **320 819,49 €**.

- En section d'investissement, les dépenses se sont élevées à **2 786 675,83 €** et les recettes à **2 678 807,85 €**. Le conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter la somme de **320 819,49 €** en section de recettes d'investissement. A noter que les résultats sont identiques à ceux du compte de gestion.

Le Compte Administratif 2010 du Budget annexe "Eau-Assainissement"

Il est également approuvé à l'unanimité. Les résultats sont aussi identiques à ceux du compte de gestion.

Préparation du budget 2011

Il est demandé à chaque responsable de commission de revoir le montant des investissements en donnant des ordres de priorité. Les taux pour l'imposition 2011 seront revus ultérieurement après étude de l'ensemble de la fiscalité par M Eric CROCHANT (Trésorier).

Garderie périscolaire

L'accueil périscolaire ferme ses portes à 18h30, le soir. Cet horaire est précisé sur le règlement qui a été remis à chaque parent à la rentrée scolaire. Or, de temps en temps, certains parents récupèrent leurs enfants après, sans être pénalisés dans la facturation du service. Aussi, il est proposé au conseil municipal d'appliquer le tarif similaire à celui de l'Association des Enfants de Chambiers sur le temps de l'accueil de loisirs. Après discussion, il est décidé d'appliquer une **surtaxe de 6,00 €** pour le dépassement d'horaire après 18h30.

Prise de participation dans le capital social de la SPLA de l'Anjou

Monsieur le Maire présente le dossier des constructions à venir sur le secteur de la Petite Fontaine et évoque notamment les difficultés d'aménagement de l'ensemble. Pour la réalisation de ce futur projet, il propose de solliciter l'aide d'une société, la SPLA (Société Publique Locale d'Aménagement) de l'Anjou. Pour pouvoir bénéficier de cette aide, le conseil municipal doit voter pour la prise de participation de la commune dans le capital de cette société.

Adhésion au portail Internet départemental «achatspublics49»

L'adhésion au portail Internet départemental «achatspublics49» pour l'hébergement de ses annonces de marchés publics de 4 000 à 90 000 € H.T est reconduite pour l'année 2011. Ce portail est consulté régulièrement par les entreprises (622 entreprises ont demandé à recevoir par courriel les annonces les concernant et le site est visité 11 000 fois en moyenne par mois sur les portails achats publics 49 et 53).

Dossier station-essence PETRODIS

L'agence PETRODIS a exprimé son souhait d'arrêter la gestion de la station-services à compter du 1er avril 2011. Il est prévu d'envoyer une réponse écrite à PETRODIS pour rappeler les conditions de résiliation du bail commercial. Une réflexion est engagée sur d'éventuels repreneurs ou sur la possibilité de passer en gestion directe par régie. En tout état de cause, le service restera assuré.

Questions diverses

La question du délai pour remédier aux problèmes de circulation rue de la Liberté est posée. Un panneau STOP sera installé dans la rue pour les véhicules sortant de la salle des sports et des établissements RIVARD.